

L'agrafe

Culturons-nous ■ L'imaginaire contre les diktats littéraires. Dans cet entretien avec Estelle Faye, artiste aux multiples casquettes et présidente du jury de l'édition 2023 du festival Court Métrange, Lilou propose une rétrospective du parcours de l'autrice et dresse un état des lieux des genres de l'imaginaire en France. Insistant sur leurs racines populaires, l'autrice prend le contre-pied de la « quête de respectabilité » dictée par les canons de la littérature « blanche ».

Antithèse ■ Bancs publics, « bons » publics... Mettant en lumière la politique d'éviction menée par les municipalités à l'encontre des personnes sans-abri, Elise nous invite à porter un regard sur un phénomène méconnu mais bien réel : la prolifération du « mobilier urbain dissuasif », qui n'épargne pas la capitale bretonne. Une façon de rappeler, comme l'écrivait Victor Hugo, que « la rue est le cordon ombilical qui relie l'individu à la société ».

L'Écho ■ Parcs nationaux et « colonialisme vert ». Il est parfois nécessaire de retourner l'Histoire comme un gant pour en saisir toute la complexité. Dans cette perspective et sous le prisme socio-historique, Mattéo livre une histoire « écoloniale » des Parcs nationaux et invite à changer de regard sur ces bastions écotouristiques, brandis comme des leviers privilégiés dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Crédits : Élise Pinot



Festival Caméras Rebelles

Le festival Caméras Rebelles revient pour une huitième édition qui se tiendra du 10 au 14 janvier 2024, sur le thème du droit à manifester.

Au programme : projections autour des grandes thématiques actuelles des droits humains, suivies de débats animés par des intervenant.es spécialisé.es, permettant ainsi d'éclairer la projection et de la mettre en résonance avec l'actualité.

« Manifester est un puissant levier de changement, l'histoire le prouve ! Parce que de nombreuses victoires sociales et sociétales ont été remportées dans la rue, le droit de manifester est fondamental pour défendre l'ensemble de nos droits. Mais aujourd'hui, le droit de manifester pacifiquement et librement est remis en cause dans de trop nombreux pays.

De la Russie à l'Iran, de la Colombie à la Chine en passant par le Sénégal ou la France, des États mettent en œuvre un large éventail de mesures pour réprimer les manifestations. Pourtant d'autres combats restent à mener ! »

Ce numéro a été élaboré par

Animation

Élise Pinot, Angélique Heurtebise, Kévin Maufay.

Communication

Marius Boucard, Julien Clément, Océane Connan, Angélique Heurtebise, Kévin Maufay.

Coordinination

Mattéo Bacro, Julien Clément, Jean L.G., Constance Madelon, Kévin Maufay, Élise Pinot.

Édition

Andréa Alexei, Ninon Barlet, Maëlys Benhida, Emile Chevallier, Blandine Féron, Constance Madelon, Louise Ménard, Orlane Pelleter, Fanny Poullain, Valentine Sinigaglia.

Rédaction

A retrouver sur notre sommaire :)

Itinéraires sensibles : cartographies subjectives de l'Université Rennes 2

Depuis le mois de juin, sous l'impulsion de Marion Poupineau et d'Emmanuel Pellequer, l'Agence Sensible déploie un projet de cartographie subjective du campus de l'université Rennes 2. En clair, il s'agissait pour les usager.es (étudiant.es, personnels, habitant.es du quartier) de proposer un regard singulier sur leur territoire et d'en restituer « les lieux côtoyés et appréciés et les lieux délaissés, les usages différents qui sont faits des espaces, les territoires en marge, les points de rencontres ou les morcellements, les lisières, les histoires et les imaginaires qui se cachent derrière les lieux... »

Les cartes, fruit de ce travail de long cours, seront présentées lors d'un temps de restitution, le 22 janvier 2024 à 13h au Tambou.

L'agrafe recrute !

En mars 2022 paraissait le tout premier numéro de L'agrafe, avec cette volonté de faire vivre une presse étudiante participative et ancrée dans les problématiques locales. Aujourd'hui, forte de cette expérience, l'équipe continue de se démener pour donner à lire, chaque mois, un journal hétéroclite qui fait état des préoccupations, revendications, et autres considérations de la communauté étudiante rennaise.

Quelles que soient tes envies, L'agrafe a besoin de toi pour perpétuer ce projet et le faire évoluer au gré de l'actualité : de la rédaction (écriture, corrections) à l'édition (mise en page, graphisme) en passant par la communication et l'animation, le travail ne manque pas et la convivialité est au rendez-vous ! Si tu souhaites nous rejoindre, tu peux nous contacter via l'adresse mail lagrafe-journal@protonmail.com, ou nous rendre visite pendant les permanences de l'association (local B302).

Départ 18 :25, dispositif d'aide au départ en vacances pour les 18-25 ans

En ces temps difficiles, partir en vacances n'est décidément pas à la portée de tout le monde, a fortiori pour les étudiant.es. Depuis plusieurs années maintenant, le dispositif « Départ 18 :25 », à l'initiative de l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV), te permet de partir à moindre frais grâce à une prise en charge de ton séjour allant jusqu'à 250€. De quoi prendre le grand air, en ville ou à la campagne, des plages ensablées aux montagnes enneigées !

Conditions d'éligibilité et autres informations disponibles sur www.depart1825.com

Mardis de l'égalité : Le sexe interdit

Dans le cadre du cycle des Mardis de l'égalité, Pierre Fournié et Marie Bugnon vous proposent une conférence sur la sexualité des français.es depuis le Moyen-Age. S'appuyant sur un travail de longue haleine, « ils dévoilent des documents exceptionnels et inédits sur les tabous de la société française : manuscrits, procès-verbaux, jugements en sorcellerie ou en adultère, traités de médecine et journaux intimes permettent de saisir les mots des Français sur leurs pratiques sexuelles. Ils retracent comment les autorités judiciaires et religieuses ont façonné les normes.

Des thèmes en écho aux préoccupations contemporaines : prise en compte du viol et des violences sexuelles, définition des normes, jugement sur l'adultère ou l'homosexualité, liberté sexuelle des femmes, contraception... »

Plus d'informations sur la page du service culturel de l'Université Rennes 2.

4

Tribune Comité rennais des Soulèvements de la Terre **On ne dissout pas un soulèvement !**

6

L'Écho Mattéo Bacro
Parcs nationaux : une histoire « écoloniale »

10

Campus Kévin Maufay
Un Londonien à la Galerie Art & Essai de Rennes 2

12

Culturons-nous Lilou Richard
Estelle Faye : « L'imaginaire est ma culture de base »

14

Trajectoires Manon Pottier
Des liens qui nous unissent. Partie 2

18

Antithèse Elise Pinçon
Des pics pour les sans-abris

20

Portrait Elise Pinot
« Comme un poisson dans l'eau »

22

Reportage Élise Pinot
« Ta main sur mon cul, ma main dans ta gueule »

24

Oratorium Aurelane Combes
L'écriture inclusive : le débat sans fin

25

Confluences Clara Ximenes
A chuva é vida. La pluie est vie

26

Focale Enzo Anthoine
« tu dirais qu'il est où l'avenir ? »

28

Illustration
@baluchon.graphisme

Édito

La mue cuivrée qui tapisse les rues et donne sa teinte à l'automne laisse lentement place au ciel délavé de la « trêve hivernale ». Dans ce numéro, la rédaction de L'agrafe laisse la nature reprendre ses droits et s'imbriquer dans les préoccupations socio-politiques des temps qui courent... Ainsi, l'ode à la pluie entonnée par Clara (p. 25) fait écho aux clichés d'Enzo (p. 26), qui célèbre les panoramas montagneux du Vercors et des Pyrénées. Des espaces protégés, sur lesquels une histoire alternative et « écoloniale » du Parc national nous invite à changer de regard (p. 6). Car, aux antipodes de la contemplation benête des joyaux du monde, ce numéro fraye une

place de choix à la critique sociale, avec entre autres un reportage photo de la manifestation du 25 novembre contre les VSS (p. 22) et une illustration qui met en tension les ornements propres à la « magie de noël » avec la réalité du monde social qu'ils tendent à camoufler. A l'université, qui dit nouvelle année dit aussi révisions, partiels et... vacances. Parce que cette période rime avec désertification des campus et prise d'assaut des bibliothèques, et que l'équipe de L'agrafe a elle aussi grand besoin de repos, il n'y aura pas de numéro au mois de janvier. On se retrouve donc en février pour le numéro 14. D'ici là, toute l'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes ! ■ **L'agrafe, d'encre et d'idées.**

On ne dissout (vraiment) pas un soulèvement !

Jeudi 9 novembre 2023, le Conseil d'État statuait au fond sur la dissolution des Soulèvements de la Terre ainsi que de trois autres organisations – le Groupe Antifasciste de Lyon et Environs (GALE), la Coordination Contre le Racisme et l'Islamophobie (CRI) et l'Alvarium, un groupuscule fasciste originaire d'Angers.

Pour rappel, cette dissolution, réclamée par le Ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin au lendemain de la manifestation du 25 mars 2023 à Sainte-Soline – s'opposant aux projets de mégabassines dans les Deux-Sèvres, autrement connues sous le sobriquet de « réserves de substitution » –, avait été décrétée en Conseil des Ministres le 21 juin dernier. **La menace de dissolution** avait provoqué un tollé et conduit à la **création de plus de deux-cents comités locaux** sur l'ensemble du territoire : celui de Rennes, **un des premiers à avoir vu le jour, existe depuis septembre 2022**. 150 000 personnes avaient ainsi affirmé publiquement leur soutien au mouvement, et 5 000 d'entre eux – dont de nombreuses associations – avaient formé avec nous un recours juridique contre cette décision. Le 9 novembre, donc, après une première suspension dudit décret, le Conseil d'Etat a estimé que « la dissolution des Soulèvements de la Terre ne constituait pas une mesure adaptée, nécessaire et proportionnée à la gravité des troubles susceptibles d'être portés à l'ordre public au vu des effets réels qu'ont

pu avoir leurs provocations à la violence contre des biens [les griefs retenus contre les Soulèvements–ndlr] ». Un véritable désaveu politique pour le pouvoir en place, et une victoire pour les libertés publiques – d'association et de manifestation notamment. Décidément, on ne dissout (vraiment) pas un soulèvement !

« Nous ferons front ensemble contre les mesures d'exception ignominieuses de ce gouvernement »

Nous nous réjouissons bien évidemment de cette décision, qui nous permet, après de longs mois de lutte, de reprendre nos activités ici à Rennes et de travailler à la coordination inter-comités, mise au second plan en raison de l'urgence à laquelle nous étions toutes et tous confronté·es. Dans les semaines et mois qui viennent, nous ferons front ensemble contre les mesures d'exception ignominieuses de ce

gouvernement. Nous viserons à développer les solidarités avec les travailleur-euses des champs ou des JO étranger-es ou en exil, et face à la loi immigration qui est en cours d'examen à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

Nous allons également amplifier les actions des Soulèvements de la terre avec des coordinations locales, multiplier les blocages, les occupations et les désarmements pour défendre la terre et l'eau comme communs : à Castres contre l'A69, dans le bocage de Loire-Atlantique pour stopper les extensions de carrières, en Maurienne contre le perçement du Lyon-Turin, aux Vaîtes pour défendre les jardins ouvriers bisontins, contre l'aménagement marchand du glacier de la Girose, contre l'implantation d'un entrepôt logistique en Ile de France sur un îlot de biodiversité, la construction d'une méga-bassine en Limousin ou l'accaparement des terres agricoles par des fonds spéculatifs...

Mais il nous faut regarder les choses en face. D'abord, cette décision prend acte du rapport de force et de l'élan de solidarité qu'a suscité l'annonce de cette dissolution, et constitue en cela un jugement stratégique, politique et circonstanciel, davantage peut-être qu'une résolution purement juridique. Ensuite, **force est de déplorer la dissolution de la GALE et du CRI**, qui n'ont de toute évidence pas bénéficié de la médiatisation et du soulèvement populaire qu'ont suscité l'annonce de la dissolution du côté des Soulèvements.

Enfin, et surtout, la décision du Conseil d'État nous octroie un sursis plus qu'il ne nous sécurise. En effet, si le verdict de la plus haute juridiction administrative était tant attendu par l'opinion publique et les autres organisations militantes, c'est parce qu'il devait préciser les modalités d'application – « faire jurisprudence », dans le vocable juridique –

de la loi séparatisme¹ du 24 août 2021 et fixer « les critères justifiant la dissolution d'une association ou d'un groupement ». Or le 9 novembre, le Conseil d'État a avalisé une définition extrêmement large de la notion de provocation et établi en cela un dangereux précédent pour les organisations de la société civile. Cette décision augure une augmentation substantielle des possibilités de dissolution, comme le montrent les confirmations qui ont conduit à la dissolution de la GALE et de la CRI.

« Le combat continue »

Quoi qu'il en soit, le combat continue et nous sommes toutes et tous plus déterminé-es que jamais à lutter contre l'accaparement des terres, la bétonisation, les projets anachroniques et écocidaires, ainsi qu'à tenir tête face à ce gouvernement liberticide et borné (sans mauvais jeu de mot). **Les 20 et 21 juillet prochains, le front anti-bassines annonce d'ores et déjà une nouvelle mobilisation internationale dans les champs du Poitou.** Ce sera l'occasion de confluier plus massivement que jamais pour la défense de la terre et de l'eau A tout de suite, dans les rues et sur les zones industrielles, sur les champs et au cœur des bocages. On ne dissout (vraiment) pas un soulèvement ! ■ Le Comité rennais des Soulèvements de la Terre.

Source : lessoulevenementsdelaterre

¹ NDLR : En 2022, le Préfet de la Vienne avait ainsi requis la suspension et le remboursement des subventions publiques accordées à l'antenne poitevine d'Alternatiba, au motif que les ateliers de « désobéissance civile » qu'elle avait organisé quelques mois auparavant étaient contraires au Contrat d'Engagement Républicain (CER), introduit par la loi séparatisme.

Parcs nationaux : une histoire « écoloniale »

Ce travail doit beaucoup à Guillaume Blanc, enseignant-chercheur à l'Université Rennes 2 et auteur du livre *L'invention du colonialisme vert*. Pour en finir avec le mythe de l'Eden africain.

Les Parcs nationaux, dispositifs de protection d'espaces naturels reconnus pour leur richesse naturelle et esthétique, consistent en la soustraction d'une partie du territoire au droit commun et sont aujourd'hui largement reconnus comme un levier efficace pour mener à bien la bifurcation écologique. Mais l'arbre de la vitrine écotouristique cache la forêt d'une histoire complexe mêlant préoccupations environnementales, domination coloniale et intérêts politico-financiers. Ainsi, quelles sont les logiques et les présupposés qui ont sous-tendu l'émergence et le déploiement du Parc national ? Quel en a été le cheminement, dans un contexte de domination des pays du Nord à l'égard des Suds ?

Protéger la nature : genèse d'une préoccupation occidentale

L'idée de « nature » en tant qu'entité abstraite et extérieure à l'être humain relève de l'« exception anthropologique » et découle d'une cosmologie proprement occidentale (Descola & Pignocchi, 2022). Par ailleurs,

notons que c'est « de la destruction [des paysages – ndlr] que naît l'impératif de protection ». L'écologisme, en ce sens, est indissociable du capitalisme et de son berceau civilisationnel : les pays du Nord. (Blanc, 2021). S'il trouve des prémisses parmi l'intelligentsia anglosaxonne et notamment chez le célèbre intellectuel Henry David Thoreau, c'est véritablement avec la loi du 1er mars 1872 que naît le Parc national, avec la protection du plateau de Yellowstone :

« ces terres sont soustraites au peuple [...] et dédiées, en tant que parc public ou aire de détente, au plaisir et au bénéfice du peuple » (Depraz & Héritier, 2012). Le paradigme alors mis en œuvre est celui de la mise sous cloche : habitat et campement sont proscrits, tandis que les exploitations et autres prélevements sont rigoureusement contrôlés, au grand dam des capitaines d'industrie. A partir de 1890, une pléiade d'autres parcs verront le jour sur l'ensemble du

territoire étasunien – Sequoia, Yosemite, Mont Rainier, Crater Lake, Glacier – ainsi qu'au Canada, faisant de l'Amérique du Nord le « cœur de la pensée conservationniste » (*Ibid.*).

Dès ses premières heures, le modèle économique des Parcs nationaux repose sur les revenus liés au tourisme et leur mise en place est très largement financée par les compagnies de chemins de fer. Ils présentent alors une dimension essentiellement utilitariste : « on protège la nature pour l'homme [sic.], et non intrinsèquement pour elle-même ». Par ailleurs, force est d'évoquer la « dimension confiscatoire » et la « logique de conquête territoriale » qui ont sous-tendu ce déploiement. La création du Parc de Yellowstone, par exemple, n'a pu être menée à bien qu'au prix de l'éviction parfois violente des Indian Crows, population native du célèbre plateau, et de la négation pure et simple de leurs droits d'usage. Le dispositif du parc national naît ainsi sous le signe d'un « triptyque qui met en tension les ressources naturelles, les espaces protégés et les droits des populations locales ou autochtones » (*Ibid.*).

En France, nonobstant quelques balbutiements au XVIII^e siècle, c'est en 1913 que naît l'« Association des parcs nationaux de France et des colonies ». Au cours de la première moitié du XX^e siècle, on relève quelques

tentatives de protection, mais les forestiers manquent terriblement de moyens et ne parviennent pas à réguler le braconnage. « En fin de compte, la protection de la faune et des paysages est sacrifiée à l'aménagement touristique » (Selmi, 2009). Face à ce verrouillage, les conservationnistes de l'administration des Eaux et Forêts s'emploieront à la création de parcs dans des espaces moins régulés : les territoires coloniaux.

Les colonies comme foyer d'expérimentation du modèle parc

Les entraves rencontrées par les conservationnistes européens en métropole ne sont pas opérantes dans les territoires coloniaux. Si quelques parcs sont inaugurés en Afrique du Nord, ces réalisations demeurent modestes en raison d'obstacles démographiques, juridiques et géopolitiques (*Ibid.*). Les conservationnistes se concentreront donc assez naturellement sur l'Afrique subsaharienne. Le déploiement des parcs nationaux en « Afrique noire » se matérialise dans un premier temps par l'instauration de réserves de chasse calquées sur le modèle aristocratique européen (Blanc, 2022). Au printemps 1900, les

États coloniaux s'accordent sur une politique commune de gestion de ces réserves cynégétiques et un réseau conservationniste prend forme. C'est l'ère des safaris et du tourisme cynégétique, auxquels s'adonne l'aristocratie coloniale, qui bénéficie d'un florilège de dérogations en dépit des restrictions réglementaires (*Ibid.*). En 1933, lors d'une seconde conférence, les réserves de chasse sont converties en Parcs nationaux : « la chasse, l'abattage ou la capture de la faune, et la récolte ou destruction de la flore [y] seront limités ou interdits » (Blanc, 2022). Le premier parc à être inauguré sur le continent africain est ainsi le Parc Albert (1927), renommé Virunga, au Congo Belge. Sa particularité, contrairement aux autres parcs, est d'admettre une présence humaine en son sein¹ : on parle de « réserve anthropologique » (De Bont, 2015). De nombreux autres parcs verront le jour au cours du XX^e siècle, sous l'égide de l'Office international de documentation et de corrélation pour la protection de la nature. La politique à l'œuvre prend appui sur une représentation édénique et fantasmée de la nature africaine, réputée inhabitée et sauvage, ainsi que sur un corpus d'études partiales, biaisées et emprunteres de présupposés racistes (Blanc, 2022). Car ces mesures de « protection », en plus de dénier la responsabilité des

colons dans l'effondrement des milieux (qui lui est bien réel), se déploient au détriment des populations historiques – réputées « primitives », trop nombreuses et incapables –, qui sont privées de leurs droits d'usage, évincées des parcs et stigmatisées pour leur prétendue responsabilité dans la disparition de la grande faune. En réalité, « les parcs africains ne sont pas vides, mais vidés de leurs habitants », et l'effondrement de la biodiversité s'explique davantage par l'exploitation coloniale et industrielle des ressources naturelles que par les pratiques vivrières des populations natives. C'est ainsi qu'au Kenya, dans les années 1950 et sur fond de théories néo-malthusiennes², de nouveaux parcs dotés d'un arsenal répressif renforcé verront le jour sur l'ensemble des territoires africains contrôlés par le pouvoir britannique (*Ibid.*).

En somme, l'introduction des parcs nationaux sur le continent africain peut être résumée comme suit : « naturaliser les lieux en les déshumanisant » et « punir les uns au nom de l'activité des autres » (Blanc, 2021).

Post-colonialisme et modèle métropolitain

Au lendemain des indépendances, les gestionnaires des parcs se reconvertisse

nt en « experts » et travaillent pour le compte d'organisations internationales ou directement auprès des États nouvellement indépendants, en tant que conseillers. A la relation de domination qui régissait jusqu'alors les rapports Nord/Sud, se substitue une relation de dépendance – l'Occident, à travers son emprise politico-économique, fixant les règles du jeu international et désignant ses parias autant que ses bénéficiaires (Blanc, 2022). Les dirigeants africains, s'ils héritent d'institutions et de politiques coloniales desquelles ils ne sont pas responsables, instrumentaliseront ce liège pour asseoir leur pouvoir : « ainsi se tisse l'alliance entre l'expert occidental et le dirigeant africain. Chacun a besoin de l'autre pour atteindre les objectifs qu'il poursuit [protection de la nature d'un côté, reconnaissance et financements occidentaux de l'autre – ndla] » (Blanc, 2021 : 25). Dans la Tanzanie de Julius Nyerere (1964-1985), par exemple, un budget colossal est ainsi dévolu à la protection des paysages, dans une perspective avant tout stratégique. Cette logique est toujours à l'œuvre aujourd'hui : « en Ethiopie [...], dans le parc national du Simien, l'Unesco condamne l'agropastoralisme. Ses experts considèrent que les agriculteurs et les bergers y dégradent l'environnement et, à ce titre, depuis soixante ans, demandent aux autorités éthio-

piennes de les expulser hors du parc » (*Ibid.*). Or, à ce stade de la réflexion, force est de relever que la mise sous cloche prodigue une protection toute relative aux écosystèmes, et concoure bien souvent à leur déstabilisation : par exemple, les populations natives d'Afrique subsaharienne avaient pour habitude de pratiquer le brûlis dans une perspective d'agriculture itinérante, façonnant les milieux au fil des siècles (entretien des savanes, fertilisation des sols, limitation de la prolifération forestière...) et contribuant ainsi à leur équilibre. Un équilibre perturbé, sinon rompu à l'aune de l'interdiction de ces pratiques par l'administration gestionnaire des parcs.

De l'autre côté de la Méditerranée, le Parc de la Vanoise (1963) est le premier Parc national à voir le jour en France métropolitaine. Suivront ceux de Port-Cros (1963), des Pyrénées (1967), des Cévennes (1970), des Écrins (1973), du Mercantour (1979), des Calanques (2012) ainsi que le Parc national de forêts (2019). Mais les parcs métropolitains relèvent bien davantage d'un paradigme intégrateur que de la logique de sanctuarisation et d'éviction à l'œuvre dans les pays du Sud. Ainsi, les parcs métropolitains sont rattachés à l'Office français de la biodiversité (OFB). Sur le site de l'institution, on peut lire qu'ils sont « ancrés localement et régis

par un conseil d'administration majoritairement composé d'élus locaux ». Si leur déploiement sur le territoire vise en premier lieu la protection d'un paysage rural menacé de disparition et reconnu pour ses qualités exceptionnelles (volet naturel), les Parcs nationaux métropolitains ambitionnent également la persistance matérielle d'une représentation romantique de la nature (volet symbolique) et la sauvegarde de « l'identité rurale traditionnelle » d'une France marquée par la déprise agricole (volet culturel). Selon cette logique, les cultures locales deviennent indissociables du paysage dans lequel elles s'établissent, et qu'elles ont façonné par des pratiques séculaires – agropastorales notamment. On assiste dans un premier temps à une « culturalisation de la nature », puis, à partir des années 1980, à une « naturalisation de la culture ». A ce titre, l'OFB s'attache donc à protéger aussi bien les aspects naturels que culturels desdits espaces, tandis que les Parcs nationaux s'imposent comme « objet social à la fois ressource, représentation et territoire » mis au service du récit national (Blanc, 2012).

Les Parcs nationaux voient le jour en Amérique du Nord et sont le produit d'une cosmologie naturaliste et d'un contexte industriel aux conséquences environnementales délétères.

Si l'on relève quelques tentatives d'importation d'un tel modèle en Europe au début du XX^e siècle, les obstacles rencontrés par les conservationnistes du Vieux Continent les conduiront, à titre expérimental, à déployer ces dispositifs dans des territoires moins régulés : les colonies, et notamment l'Afrique subsaharienne, à laquelle est accolée une représentation édénique et fantasmée non conforme à la réalité du terrain.

Les réserves cynégétiques, puis les Parcs nationaux africains, sont instaurés selon le paradigme de la mise sous cloche, et ce au détriment des populations natives, qui voient leurs droits d'usage et leur connaissance des milieux balayés par une science coloniale engluée dans les préjugés racialistes. Au lendemain des indépendances, forts de l'expérience acquise dans les colonies, les pays Européens rapatrient le « modèle parc » dans les territoires métropolitains, sous une forme résolument plus mature, humaniste et intégratrice, le tout au service du récit national. En parallèle, l'Occident perpétue son entreprise sur le territoire africain, main dans la main avec les dirigeants des États nouvellement indépendants. L'Histoire des Parcs nationaux – au-delà de leur efficacité écologique relative – s'inscrit dans une logique de domination : des colons à l'égard des autochtones, des

dirigeants à l'égard du peuple, de la science à l'égard de la connaissance empirique et expérimentuelle des milieux.

« Jusqu'à ce que le lion ait son propre historien, les récits de chasses seront toujours ceux du chasseur » (proverbe africain)

■ Mattéo Bacro

1 Cette admission est sélective et racialiste : elle ne concerne que les populations Pygmées, réputées « primitives » et dignes d'intérêt scientifique et touristique, quand les autres ethnies présentes sur le territoire sont tout bonnement évincées de la zone protégée (De Bont, 2015).

2 Le néo-malthusianisme désigne une théorie qui prend acte du caractère « fini » de notre écosystème et qui, sur fond de racisme, estime qu'il est plus légitime de laisser mourir certaines franges de la population (ici, les peuples africains réputés trop nombreux) plutôt que de risquer la disparition de l'ensemble de l'humanité.

■ Sources Blanc, G. (2012). *Du terrain pour l'histoire de territoires : Les parcs nationaux français depuis 1960 (Cévennes, Pyrénées, Vanoise)*. ■ Blanc, G. (2021). *La préservation de la nature est-elle (néo)coloniale ? L'invention des parcs nationaux en Afrique*. ■ Blanc G. (2022). *L'invention du colonialisme vert. Pour en finir avec le mythe de l'Eden africain*. ■ De Bont, R. (2015). « Primitives » and Protected Areas : International Conservation and the « Naturalization » of Indigenous People. ■ Depraz, S. & Héritier, S. (2012). *La nature et les parcs naturels en Amérique du Nord*. ■ Descola, P. & Pignocchi A. (2022). *Ethnographies des mondes à venir*. ■ Selmi, A. (2009). *L'émergence de l'idée de parc national en France : De la protection des paysages à l'expérimentation coloniale*. ■ Les Parcs nationaux : 11 espaces naturels protégés d'exception / Portail des parcs nationaux de France.

Un Londonien

à la Galerie Art & Essai de Rennes 2

Depuis le 17 novembre la Galerie Art & Essai de Rennes 2 a le plaisir d'accueillir l'artiste Lewis Bush pour y exposer ses œuvres.

Fraîchement venu de Londres, il expose notamment trois de ses séries, mêlant photographie, texte ou encore vidéo. En puisant des connaissances dans les sciences humaines et sociales, l'artiste rend compte des différentes formes de pouvoirs contemporains afin de les remettre en question. Son inspiration, ses méthodes, ses pensées, sont des sujets

que L'agrafe a pu évoquer avec Lewis Bush. Le photographe, venu spécialement en Bretagne dans le cadre du Glaz-festival, s'installe à l'université de Rennes 2 jusqu'au 22 décembre 2023. Il y présente trois séries : *Metropole* (2014-2018), *Shadows of the State* (2015-2018) et *Depravity's rainbow* (2018-2022). Passant de la vie huppée Londonienne à l'ironie du monde spatial, l'artiste nous dévoile les secrets et les messages qu'il souhaite faire passer à travers ses œuvres.



« Métropole », la série qui dévoile le virage qu'est en train de prendre Londres depuis les vingt dernières années, à savoir une ville où la pauvreté n'a pas ou plus sa place.
Un bureau luxueux à Londres. © Lewis Bush

Q : *Metropole* est une dénonciation de la tournure que Londres est en train de prendre à l'aune d'un capitalisme toujours plus grandissant. En quoi consiste cette dénonciation ?

R : *Metropole* se concentre sur la façon dont les promoteurs immobiliers multinationaux transforment la ville, non pas pour fournir les maisons dont les Londoniens ont réellement besoin, mais simplement dans la poursuite de leur profit. Le projet explore donc certaines stratégies qu'ils utilisent pour servir [leurs intérêts], notamment le cours à des sociétés offshore.

Q : Parce qu'à votre avis, une ville qui se libéralise tant du point de vue financier n'est pas une solution ?

R : Je pense que l'un des principaux arguments du projet est que nous avons tous droit aux villes dans lesquelles nous vivons, et que le pouvoir de faire paraître la ville d'une certaine manière ne devrait pas reposer unique-

ment sur ceux qui ont le plus d'argent.

Q : Dans votre résumé, vous écrivez : « *Metropole* enregistre les effets brutalement désorientants de cette situation en documentant ces légions de nouveaux blocs de luxe tels qu'ils sont construits et occupés. » Selon vous, Londres devient-elle une ville accessible uniquement aux riches ?

R : Oui. Nous avons une crise multiple dans la ville, en particulier une crise du logement et des sans-abri. Mais il n'y a aucun doute sur le fait qu'une partie du problème réside dans le fait qu'une crise pour une personne est souvent une opportunité pour une autre, et dans ce cas, c'est une occasion de faire de l'argent.

Q : Comment *Shadows of the State* cherche-t-il à apporter de la lumière et de la responsabilité dans un monde d'espionnage souvent entouré de secrets ?

R : L'idée avec *Shadows of the State* était de découvrir un aspect très spécifique de l'espionnage. L'espionnage est secret et complexe, mais j'ai eu l'impression qu'en analysant de très près une partie de celui-ci, en l'occurrence les réseaux de radio à ondes courtes, je pouvais révéler quelques idées sur le fonctionnement des agences de renseignement.

Q : Vous avez exposé des spectrogrammes¹ pour créer vos séries. Comment permettent-ils de comprendre les « stations de nombres² » ?

R : Les spectrogrammes sont utiles parce que leur analyse nous en apprend sur l'organisation [qui l'exploite]. Certaines stations de nombres font souvent des erreurs et si nous les lions avec des cartes satellites, vous pouvez commencer à construire une image de l'agence qui exploite la station.

Les spectrogrammes permettent de repérer les moments où il y a une activité importante dans ces stations grâce à l'analyse des variations temporelles du signal. Ainsi, ils révèlent des modulations ou des motifs qui peuvent être difficilement entendus.

Q : Comment l'exploration de ce sujet met-elle en évidence les tensions entre la paranoïa, la conspiration et la désinformation d'une part, et les faits objectifs d'autre part ?

R : Il est sûrement impossible de savoir si l'on est réellement arrivé à la vérité [de ce que l'on recherche]. Il y a tellement de désinformation dans un domaine comme celui-ci, que même avec les stations dont j'ai le plus appris, je ne prétends toujours pas que tout ce que j'ai découvert à leur sujet est sûr à 100 %. Mais cet espionnage, (aussi vieux qu'il puisse paraître) est encore bien vivant aujourd'hui.

*Parce qu'il vaut mieux le voir de ses propres yeux pour le ressentir. La série *Depravity's Rainbow* plonge le spectateur dans un monde où l'ironie est centrale à son existence.*

L'histoire de la vie comme moyen d'explorer le passé tout aussi contradictoire qu'est l'exploration spatiale, mélangé à la façon dont les objectifs militaristes et expansionnistes ont souvent été revêtus d'un manteau de science civile pacifique. Cette série nous invite à penser aux conséquences morales de nos actions historiques. Si nous avons pu atterrir sur la lune en 1969, c'est grâce à des événements terribles qui se sont produits 25 ans auparavant.

La prouesse d'avoir marché sur la lune a été rendue possible par les nombreux conflits qui ont accéléré les avancées technologiques, faisant ici référence à la Seconde Guerre Mondiale et la Guerre Froide. ■

Kévin M.

■ *Les propos de Lewis Bush ont été traduits de l'anglais.*

■ www.arteradio.com ■ www.lewisbush.com

¹. Le spectrogramme est un diagramme représentant le spectre d'un phénomène de façon périodique (qui se répète de façon identique), associant à chaque fréquence une intensité ou une puissance.

². Les 'stations de nombres', autrement dit des stations radio d'ondes courtes, permettraient aux services de renseignements de diffuser des phrases cryptées à destination de leurs espions sur le terrain. Mais impossible d'identifier ou de localiser ces radios.

Estelle Faye : « L'imaginaire est ma culture de base »

— Estelle Faye est autrice dans les genres de l'imaginaire. Du 21 septembre au 1^{er} octobre 2023, elle était la présidente du jury de la 19^e édition du festival Court Métrange, à Rennes.

Q : Vous êtes d'abord autrice, mais votre parcours n'est pas limité à la littérature. Cela a-t-il influé sur votre manière d'écrire ?

R : En effet, comme beaucoup de gens de ce milieu, je n'ai pas un parcours linéaire. J'ai commencé par monter une troupe de théâtre, puis j'ai obtenu le concours de la Fémis en scénario. Ensuite, une de mes nouvelles retenues pour une anthologie m'a fait rencontrer un éditeur, qui m'a fait écrire mon premier roman.

J'ai aussi fait des études de lettres, souvent considérées comme vides d'enseignement en France. Pourtant, aussi bien dans mon métier que quand je coache de jeunes auteurs, je vois à quel point ces études

m'ont donné des clés utiles pour aller plus vite et plus loin dans mes romans.

Q : D'où vient votre goût pour l'imaginaire ?

R : **L'imaginaire est ma culture de base. Voyageant beaucoup petite, j'ai baigné dans les contes, les légendes et les mythes du monde entier.** Les cinémas du quartier latin m'ont donné le goût des films de genre. À mon époque, en études de lettres, ces univers qui avaient forgé ma culture et ma façon de raconter des histoires – la fantasy, le fantastique et la SF – étaient à peine considérés, voire méprisés.

Q : On assiste en ce moment à un tournant dans le genre de l'Imaginaire : la fermeture de

la maison d'édition Actusf, la domination des traductions anglo-saxonnes au détriment des auteurs français.es... Comment considérez-vous cette évolution ?

R : Je suis l'évolution depuis le tournant des années 2000, quand je faisais des mémoires universitaires sur le sujet. À cette époque, pour la première fois en France, une école de l'imaginaire française a émergé.

Puis le fondateur des éditions Mnemos rejoint les éditions Bragelonne avec Alain Névant. Ensemble, ils décident de miser sur la fantasy anglo-saxonne en inondant les étagères de traductions. **Le résultat, c'est qu'ils cadrent une vision du genre très manichéenne, et la fantasy**

française entre dans une sorte de mini ère glaciaire.

Il y a quelques années, ceux qui font le milieu ont défendu l'idée de regrouper le fantastique, la fantasy et la science-fiction sous la bannière « d'Imaginaire » pour donner une respectabilité au genre. Je suis contre pour plusieurs raisons, d'abord parce que j'ai un côté punk – si on nous lance une insulte, on la ramasse et on en fait un drapeau. Ensuite parce que cette quête de respectabilité presque bourgeoise, c'est l'antithèse de ce que je défends dans les genres de l'imaginaire.

Je les aime parce qu'ils ont des racines populaires, parce qu'ils parlent de ce qui est trop souvent ignoré dans la littérature ou le cinéma mainstream.

C'est l'imaginaire qui va donner une place et une voix aux marginaux, par des rôles actifs et positifs, et pas pour en parler comme des objets de curiosité.

Maintenant, où en est-on ? La chute d'Actusf, c'est la chute d'une maison imparfaite, avec une ligne confuse et trop de publications. Mais elle donnait beaucoup de place aux jeunes, notamment aux jeunes autrices. La plupart des auteurs un peu visibles de la maison sont déjà repris ailleurs. Pour les autrices, c'est beaucoup moins le cas. Ils accueillaient aussi des

récits LGBTQ+, ou qui ne se centraient pas sur un imaginaire européen. C'est cette diversité qui risque de disparaître.

On espérait que cette ouverture à l'imaginaire soit accompagnée d'une ouverture à la fantasy française. Mais c'était sans compter sur les grosses maisons d'édition qui ne publient presque que des traductions. Ainsi, on a développé l'idée reçue que l'imaginaire français est moins bien.

En outre, les Grands Prix de l'Imaginaire ont été récupérés par des gens ouvertement de droite, donc les ouvrages lauréats sont de la fantasy très sage, du style grande littérature. Or, la grande littérature n'a pas besoin de l'imaginaire, elle a déjà la littérature blanche pour avoir une voix.

On est dans une situation compliquée, mais on a des forces : un lectorat très vivant, qui prend position. Soyez présents, car vous avez une énorme force de frappe. On a aussi la chance d'avoir le Young Adult, où la diversité est encore bien accueillie et mise en avant.

Q : Cette année, vous êtes présidente du jury du festival Court Métrange. Quelle est votre relation avec le festival ? Y a-t-il un aspect qui, jusque-là, vous a particulièrement marquée ?

R : Cela faisait très longtemps

que je souhaitais venir à Court Métrange. Jusqu'ici, c'est la richesse des univers et des formes qui m'a le plus marquée. Quelque part, cela pose la question de ce qu'est un film de genre. Quand je planchais sur la définition de la fantasy pour mes mémoires, il y avait très peu de réflexions universitaires sur le sujet. **Pour moi, la meilleure définition de la fantasy, c'est ce que les lecteurs vont mettre dedans.** Et ça s'étend au cinéma de genre : on peut le définir par ce que le public, les cinéastes, les programmeurs mettent dedans.

C'est aussi ça que je vois ici. Mine de rien, le cinéma de genre nous fait souvent, à nous spectateurs, découvrir des aspects, des moments du monde, qu'on ne découvre pas forcément avec le même regard ailleurs. Chaque pays qui fait du cinéma de genre en fait pour parler de ce qu'il vit, et ça se voit, dans un langage universel du cinéma de genre. Sans nécessairement contenir des éléments fantastiques, ils s'illustrent par leur côté étrange, et parlent de sujets qui nous touchent. Je pense notamment aux films non-occidentaux, qui renversent notre regard. Une programmation telle que celle de Court Métrange est, à mon goût, trouvable dans trop peu d'endroits en France. ■ Lilou Richard

Des liens qui nous unissent

■ une série sur le lien social

■ Partie 2 : Face à la perte du lien social chez les personnes âgées à Rennes

Si tout le monde peut être confronté à l'isolement social, les risques de repli sur soi et d'isolement relationnel augmentent considérablement avec l'âge. En 2022, 2 millions de personnes de plus de 60 ans étaient touchées par l'isolement social. Parmi elles, 1,5 million étaient âgées de plus de 75 ans, soit 15 % de la population qui vit aujourd'hui en France dans une solitude qu'elle n'a pas choisie.

Chez les personnes âgées, des facteurs qui diffèrent des jeunes

Les causes de l'isolement social diffèrent selon l'âge. Parmi celles qui touchent les personnes âgées, nous retrouvons le passage à la retraite marqué aussi par une baisse subite des revenus ou des conditions de vie, la perte d'un-e conjoint-e ou d'ami-es, un déménagement, le fait de ne plus pouvoir conduire, la dégradation de la santé, la perte d'autonomie.

Toutes les catégories sociales sont concernées, mais les plus précaires le sont d'autant plus. L'isolement peut, par ailleurs, être aggravé par les caractéristiques du territoire où vivent les individus : rareté des services de proximité, problème d'accès au réseau internet, espace public peu accessible à des personnes ayant une mobilité réduite ou présentant d'autres handicaps. Chez les personnes âgées, la crise sanitaire liée au Covid-19 a également contribué à créer de nouvelles situations d'isolement et à agraver les situations existantes.

Un isolement impactant fortement le quotidien des personnes âgées

L'isolement social, en particulier lorsqu'il est subi et non choisi, a un impact important sur la qualité de vie et le bien-être des personnes, tout à la fois d'un point de vue physique et psychologique. Chez les personnes âgées, cela peut générer une dégradation des conditions de vie et une aggravation de la perte d'autonomie.

Dans de nombreux cas, il est également la cause de non-recours aux droits comme aux aides publiques. Par ailleurs, le fait de ne pas solliciter les aides auxquelles on a le droit peut créer ou accentuer une situation de perte d'autonomie.

L'isolement social rend également les personnes plus vulnérables face aux risques de maltraitance ou d'abus de faiblesse.

Il y aurait 4 millions de personnes âgées en situation d'isolement d'ici 15 ans si rien n'est fait.

Face à cela, il faut agir. En décembre 2012, sous l'impulsion de Michèle Delaunay, une trentaine d'organisations se sont réunies dans un groupe de travail pour établir des propositions pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. Le 12 juillet 2013, le rapport « Préconisations pour une Mobilisation Nationale contre L'Isolement des Agés » est remis à la ministre. Naît alors MONA LISA (Mouvement National de Lutte Contre l'Isolement des Âgés), une association nationale composée de coopératives départementales constituant un véritable maillage territorial, constitué d'équipes citoyennes MONA LISA. Ces équipes mettent en place des visites de convivialité : un binôme de deux bénévoles se rend au domicile d'une personne qui en a fait la demande pour la visiter de façon aléatoire, en fonction des disponibilités des un·es et des autres.

Il y a aussi des actions mises en place par les bénévoles de l'équipe citoyenne, toujours dans le but de créer du lien social.

Les gens viennent aux actions, rencontrent d'autres personnes, recréent un réseau.

Lore Kebe-Escabasse est « animatrice vie sociale des seniors » à Vern-sur-Seiches. Au sein de ce service, elle est impliquée dans la lutte contre l'isolement. Après une première rencontre lors de la Semaine Bleue – semaine nationale des retraité·es et des personnes âgées qui a lieu la première semaine d'octobre – elle nous a parlé de l'importance du lien social. « Le lien social est un médicament. Je suis persuadée qu'il y en a qui vont prendre moins de médicaments. Peut-être qu'ils étaient sous anti-dépresseurs et qui, en retrouvant leur vie sociale, arrêtent leur traitement. Ça se voit même physiquement. Tout cela maintient vraiment le bien-être. Le lien permet de retrouver de l'utilité à sa vie, du sens. (...) Je vois quand l'isolement se réduit, que les gens viennent aux animations, et je vois la transformation physique des personnes. Je vois des personnes lumineuses, qui reprennent goût à la vie, qui s'apprêtent davantage, qui préparent des gâteaux pour venir aux animations. »

Mais le plus compliqué, c'est de déterminer si une personne est isolée ou si elle aime tout simplement être seule. « On cherche des solutions avec MONA LISA pour repérer, mais c'est com-

pliqué pour nous de déterminer quand ils sont isolés puisque même pour eux c'est compliqué. Au bout d'un moment, quand la solitude devient vraiment de l'isolement, ils se renferment sur eux-mêmes et ça devient comme une prison. Ils ont de plus en plus de mal à aller vers les autres. »

Ainsi, ce sont aux personnes âgées de faire un pas en avant. « De plus en plus, les gens font la démarche. On change de seniors. Maintenant les gens demandent de l'aide mais les générations qui ont 80 ou 90 ans n'ont jamais eu l'habitude de demander de l'aide. Mais je pense qu'on va vers une génération de seniors qui, s'ils se sentent isolés, vont en parler. En tout cas, c'est ce que je souhaite. »

De la même manière, l'association « Petits Frères de Pauvres » accompagne les personnes de plus de 50 ans en situation de solitude et/ou d'isolement.

■ Manon Pottier

Sources : MONALISA. (s. d.)

Cnsa. (2022, 11 juillet). *Agir contre l'isolement des personnes âgées*. ■

CREDOC (2021, 15 novembre), Fondation de France Edition du baromètre des solitudes ■ CREDOC (2022, 8 juin)

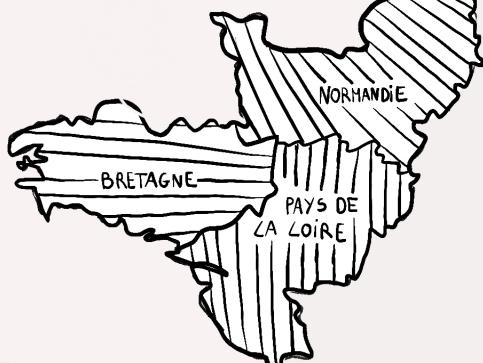
Trajectoires



G.R.E.T.i.A



Le GRETIA (groupe d'étude des invertébrés armoricains, est une association créée en 1996. Elle couvre la Bretagne, les Pays de la Loire et la Normandie



L'Association est polyvalente, elle regroupe des chercheurs, des entomologistes et des amateurs bénévoles



Toutes les personnes s'intéressant aux insectes et petits animaux peuvent s'y former



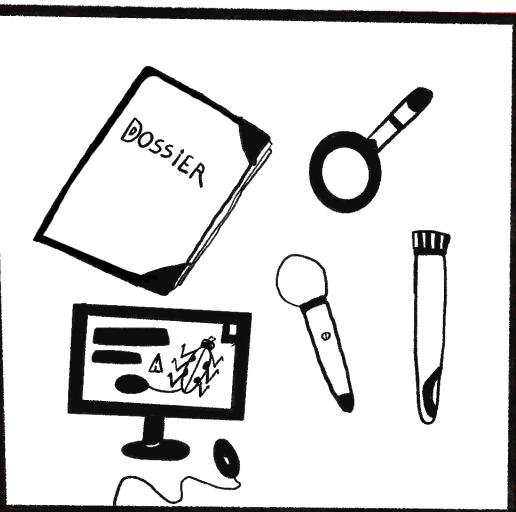
Des conférences en début d'année et des cours sont organisés fréquemment et gratuits pour les adhérents



H.N.S.E.C.T.E



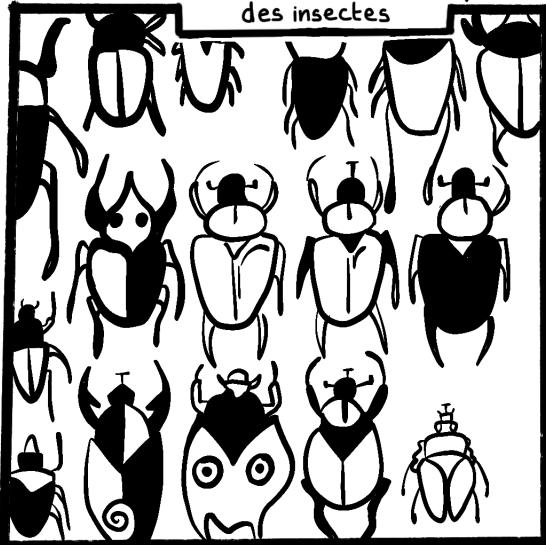
Stage papillon de nuit



Le mot entomologie provient du grec "entomo" qui peut se traduire par insecte et de logia "étude de"



L'entomologiste est donc un scientifique des insectes



Ce métier peut se pratiquer en intérieur

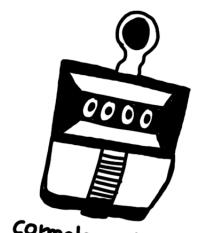
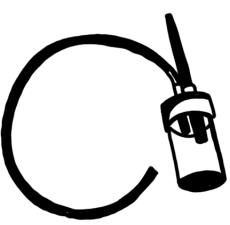
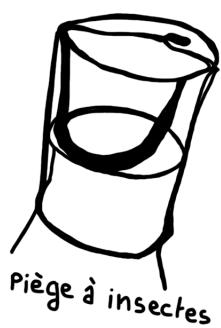


Comme en extérieur



Exemple de collecte d'insectes

Les entomologistes sont amenés à utiliser une grande diversité de matériel



et bien d'autres ...

Credits : Yuna

Des pics pour les sans-abris

■ L'épineuse question du mobilier urbain agressif

Le 2 mars 2020 a eu lieu la seconde édition des « Pics d'ors », une cérémonie satirique organisée par la fondation Abbé Pierre qui « récompense » les équipements urbains anti-SDF les plus « méritants ».

De nombreuses villes françaises sont alors entrées dans une compétition afin de savoir lesquelles d'entre elles ont fait preuve d'innovation dans l'exclusion des personnes sans-abris de l'espace public.

Rennes n'a pas échappé à la règle : les bancs de la Place de la République étant nommés dans la catégorie « Fallait oser ». Malheureusement, malgré tous les efforts de la ville, les fameux bancs ne remporteront aucun « Pic d'or ». Mais gardons espoir : un jour peut-être Rennes figurera-t-elle à son tour au palmarès de l'indécence !

Cette cérémonie résulte déjà d'une première opération lancée en 2013 par Emmaüs France, Emmaüs Solidarité et la

Fondation Abbé Pierre, en collaboration avec la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri (FEANTSA). C'est à travers le hashtag #SoyonsHumains et du site du même nom que les internautes recensaient ce qu'on appelle aussi le mobilier urbain agressif ou dissuasif.

Depuis mars 1994, le nouveau code pénal a supprimé le délit de vagabondage et de mendicité : les personnes sans domicile fixe sont donc légalement autorisées à vivre dans l'espace public. Pourtant, ce n'est pas ce qu'il semble se produire dans les différentes villes françaises. **Alors qu'entre 2012 et 2022, le nombre de personnes sans domicile a connu une hausse d'environ 130 %**, cette augmentation a été accompagnée de mesures visant à repousser les sans-abris des centre-villes. C'est une violence silencieuse qui se met en place, notamment à travers la construction ou la modification de mobiliers urbains.

Au début des années 1990, afin de rendre la vie plus compliquée aux sans-abris, l'attention se porte sur les bancs publics. Un phénomène toujours présent aujourd'hui avec des « améliorations » toutes plus inventives les unes que les autres. De manière subtile, **on supprime simplement la présence des bancs le long de certaines avenues et rues**, au prétexte qu'ils n'ont plus d'utilité, sinon d'attirer les sans-abris et en même temps les plaintes des habitants voisins. La seconde façon de les repousser, plus pernicieuse, est de modifier les bancs afin qu'il ne soit plus possible de s'y asseoir confortablement. Ainsi, des bancs avec des accoudoirs encombrants, aux formes arrondies ou à l'assise trop étroite apparaissent dans le paysage urbain.

Une autre stratégie innovante, loin des accoudoirs gênants, est apparue : **les surfaces en pente et les sièges « assis-debout »**. Permettant seulement un appui,

ces dispositif ne permettent pas de s'y asseoir, mais seulement de s'y adosser. En 2017, face à la polémique provoquée par l'installation de blocs inclinés dans le métro parisien, lieu de refuge habituel des sans-abris, la RATP se défend d'une « manœuvre anti-SDF », mais invoque plutôt une manière d'élargir la possibilité d'assise pour les voyageurs et de faciliter le nettoyage des équipements.

Les bancs représentent de façon évidente cet aspect dissuasif, mais ils s'inscrivent dans un ensemble de mesures plus larges.

On peut citer les pics et poteaux devant les devantures de commerces ou autres bâtiments qui ont pour unique objectif d'empêcher les personnes sans abris de pouvoir s'y reposer. D'autres fois, c'est sous prétexte de végétalisation ou d'installation de bornes d'attaches pour les deux-roues que l'espace public est envahi.

En période estivale, c'est même d'autres moyens qui sont mis en place. Le sur-arrosage des parcs et des jardins publics n'est pas motivé par les besoins des plantations, mais bien d'empêcher l'accès à un sol sec à la nuit tombée. Les arrêtés anti-mendicité lors de cette même période se multiplient, repoussant hors des centres-villes tous ceux qui pourraient « chasser » les touristes.

Le mobilier urbain agressif a des impacts négatifs sur la santé des personnes sans-abris, tant sur le plan physique que psychologique.

Ces équipements peuvent entraîner des blessures, des infections ou des douleurs. Par exemple, les pics, les cônes ou les barres peuvent blesser la peau ou les vêtements de ceux qui tentent de s'y asseoir et de s'y allonger. Les bancs inclinés et surfaces glissantes peuvent aussi provoquer des chutes ou des glissades.

De plus, le mobilier urbain dissuasif empêche les personnes sans domicile fixe de trouver un endroit confortable et sécurisé pour dormir, ce qui affecte alors la qualité et la durée de leur sommeil.

Sur le plan psychologique, ce type d'aménagement urbain renforce le sentiment d'exclusion, de discrimination et de déshumanisation. En effet, **cela renvoie le message aux sans-logis qu'ils n'auraient pas leur place, qu'ils ne seraient pas les bienvenus dans l'espace public.**

La campagne #SoyonsHumains et la cérémonie des « Pics d'or » ne sont pas les seuls mouvements de dénonciation de ce type de dispositifs. En 2003, déjà, l'association Canal Marches publiait une vidéo intitulée « Le Repos du Fakir », qui nous présentait une panoplie de

mobiliers urbains anti-sans-abris à Paris. Elle montrait un homme qui s'allonge sur ces différents dispositifs semblables à des planches de fakir par leurs barres ou rebords gênants et douloureux. Pour Gilles Paté, sociologue et réalisateur de ce film, l'espace dégradé devient aussi dégradant. ■ Elise Pinçon

■ Sources : *Éloigner les indésirables* de Marie Loison dans *L'intégration inégale* (2014). ■ *La ville dissuasive : l'envers de la solidarité avec les sdf* de Daniel Terrolle dans *Espaces et sociétés*. ■ *Le repos du fakir* de Stéphane Argillet et Gilles Paté dans *Vacarme*. ■ Des pics, des plots, des jardinières et autres grilles... Quand le mobilier urbain est utilisé pour repousser les SDF de C. Pacôme. ■ Fondation Abbe-Pierre



« Comme un poisson dans l'eau »

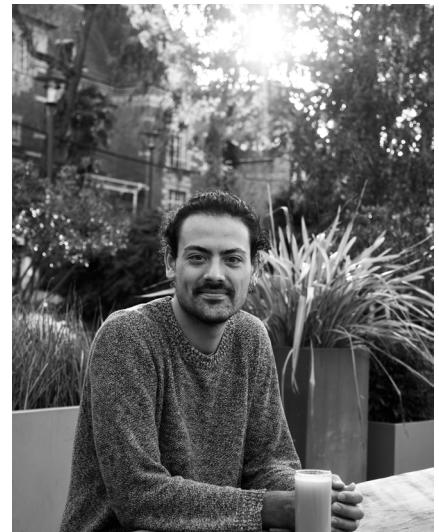
— le podcast contre le spécisme !

À l'occasion d'une conférence organisée par Sentience Rennes, nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec Victor Duran-Le Peuch, créateur et animateur de « Comme un poisson dans l'eau ».

Comme un poisson dans l'eau, c'est comme son sous-titre l'indique, c'est un podcast qui traite de sujets relatifs au spécisme. **Le spécisme, c'est une discrimination arbitraire basée sur le critère de l'espèce engendrant un rapport de domination des humains sur les autres animaux.**

Ce projet se précise au cours de sa seconde année de master en philosophie des sciences, à la suite d'un projet de recherche sur la sentience. Sa réflexion militante a d'abord porté sur le féminisme et les luttes LGBTQIA+ avant de devenir vegan et de s'engager activement dans la lutte antispéciste.

Le podcast se lance alors dans un contexte où les ressources sur le spécisme dans le milieu universitaire francophone, la sphère médiatique et la société sont encore minoritaires, laissant un vide auquel le projet apporte des éléments de connaissance. Le podcast débute avec un entretien de Valéry Giroux, chercheuse en philosophie et militante pour le droit des animaux en novembre 2021 et entame aujourd'hui sa troisième saison.



Comme un tract sonore

Un podcast qui prend la forme d'une compilation de tracts sonores, c'est de cette manière que l'un de ses proches lui dit voir le projet, où chaque épisode est indépendant et peut être utilisé pour débattre face à de multiples arguments qui légifèrent un ordre spéciste. Le projet avait comme premier objectif de permettre au public cible – les antispécistes – d'avoir des ressources sur lesquelles s'appuyer pour militer et donc d'en faire un outil de vulgarisation des connaissances sur le spécisme. Les sujets traités et les personnes invitées dans le podcast mettent en avant la pluralité des approches disciplinaires qui permettent de traiter la question du spécisme. C'est d'ailleurs pour cela qu'il porte une attention particulière aux profils de ses invité·es, parfois des universitaires aux disciplines de recherche variées, des militant·es ou des personnes ayant des angles nouveaux ou peu valorisés dans le milieu antispéciste. Il estime alors qu'en mettant en lumière toutes les connaissances qui existent déjà sur ce sujet, cela permettrait d'être mieux informé pour lutter au quotidien. Alors que la troisième saison a débuté, l'essence du podcast a évolué, étant aupara-

vant un espace de vulgarisation, il se revendique aujourd'hui comme un média indépendant traitant de la question du spécisme. Son évolution permettra d'avoir un rayonnement dans les sphères médiatiques et intellectuelles.

Un podcast contre le spécisme pour gagner la bataille culturelle

Le podcast s'intègre à une stratégie militante, qui est celle de la bataille culturelle. Face à la nécessité de combattre un système d'oppression exponentielle et la difficulté de rendre la lutte anti-spéciste légitime, les actions directes – pouvant avoir des retombées positives à court terme – sont souvent plus exploitées par les militant·es, laissant parfois de côté la question de la bataille culturelle. Victor estime que cette stratégie peut avoir un impact positif sur le long terme, notamment lorsqu'elle s'intègre dans une pluralité stratégique pour être efficace. C'est dans cette optique qu'il lance le podcast, et c'est d'ailleurs de ce positionnement qu'émerge le nom de ce format « Comme un poisson dans l'eau ».

« Nous sommes plongés dans une mer, qui est l'idéologie spéciste, dans laquelle on baigne et qu'on ne voit même plus à force d'être dedans. Il y a donc tout cet imaginaire autour de l'eau dans le podcast : Sortir la tête de l'eau, créer des vagues à contre-courant, apprendre à commencer à nager face à toute cette eau spéciste, avoir des pistes pour pouvoir mieux lutter contre, créer des contre-courants face aux idéologies et aux valeurs. »

C'est en multipliant les ressources, en créant du contenu qualitatif sur le sujet et en le rendant accessible que notre rapport aux autres animaux évoluera en leur faveur. Il relate d'ailleurs le fait que la société évolue sur cette question, nous entendons de moins

en moins que les animaux non-humains sont stupides ou qu'ils ne ressentent pas la douleur par exemple. **Ces petites victoires sont le fruit de la bataille culturelle et des multiples stratégies militantes passées, traduisant un changement social en profondeur qui s'établit le plus souvent de manière inconsciente.** Il faut alors continuer à s'éduquer, se renseigner sur les autres animaux, sur les mécanismes d'oppression spéciste afin de pouvoir changer l'eau dans laquelle nous baignons, pour qu'au fur et à mesure des années, les valeurs que nous portons à ces derniers soient plus éthiques. C'est dans cette optique qu'il serait heureux de voir fleurir d'autres médias sur le spécisme, qu'il compare à la nébuleuse des médias féministes qui constituent non un système de concurrence mais au contraire un panel de ressources complémentaires et nécessaires dans la lutte contre le patriarcat. C'est en créant de nouveaux supports médiatiques qui s'intéressent à des thématiques souvent oubliées ou méprisées comme le spécisme, qu'il sera possible d'imposer ces sujets de société comme sujets incontournables au sein des rédactions. En attendant une reconnaissance des travaux sur la question animale, il est possible de soutenir le podcast en l'écoulant, en le relayant et en l'aidant financièrement pour les personnes qui en ont la possibilité.

Quelques épisodes présents dans le podcast :
L'antispécisme, une lutte de blanc·hes, avec Fatima Ouassak / Les animaux sont-ils des personnes ? avec Caroline Regad / Les poissons plient le game avec Sébastien Moro / Les lobbies de la viande nous vendent des salades avec Laure Ducos / Spécisme : l'exploitation ignorée, crossover avec Penser Les Luttes / « Le véganisme, c'est un truc de gonzesses » avec Nora Bouazzouni

■ Elise Pinot

« Ta main sur mon cul, ma main dans ta gueule »

3000 personnes se sont réunies à Rennes samedi 25 novembre 2023, suite à un appel lancé par l'inter-organisation féministe pour manifester à l'occasion de la journée internationale pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Cette journée fait suite à une semaine de rencontres et rassemblements contre les violences faites aux femmes et minorités de genre. Elle est l'occasion d'interpeller la société et en particulier les pouvoirs publics sur les violences sexistes et sexuelles, conséquence d'un système patriarcal qui continue de violenter les femmes et minorités de genre. En France, c'est 93 000 femmes victimes de viol ou de tentative de viol chaque année, 121 féminicides et au moins 320 personnes trans assassinées dans le monde depuis le début de l'année, en plus de multiples conséquences psychologiques, matérielles et financières. Cette mobilisation était aussi l'occasion de soutenir toutes les victimes de guerre qui ne sont pas exemptes des violences sexistes et sexuelles lors des conflits.

Les revendications étaient alors multiples pour dénoncer le système patriarcal qui alimente de nombreux autres systèmes oppressifs (raciste, capitaliste, validiste, anti-lgbtqia+, écocidaire, etc.).



France, Rennes, 25.11.2023. Journée internationale de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles : des pancartes montrant des femmes palestiniennes tuées dans le conflit israélo-palestinien jonchent le sol avant le départ de la manifestation.



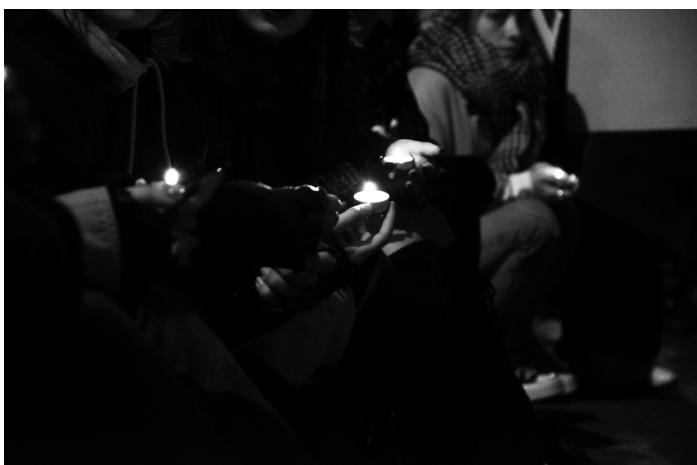
France, Rennes, 25.11.2023. Journée internationale de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, la manifestation débute place Charles de Gaulles, où de nombreux·ses manifestant·es arborent des pancartes contre les VSS.



France, Rennes, 25.11.2023.
Journée internationale de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles : une partie du cortège danse un flashmob contre le patriarcat et les violences sexistes et sexuelles.



France, Rennes, 25.11.2023.
Journée internationale de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles : des membres du collectif Kune font un discours à la fin de la manifestation où une pancarte « Justice pour Marie » est brandie.



France, Rennes, 25.11.2023.
Journée internationale de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles : des bougies sont distribuées en souvenir des personnes victimes de féminicide.

■ Elise Pinot

■ Sources : Noustoutes35, Ouest.trans, Ouest France

L'écriture inclusive

— le débat sans fin

« Dans cette langue, le masculin fait le neutre ». Voilà ce que nous rappelait le Président Emmanuel Macron, le 30 octobre dernier, faisant référence à l'écriture inclusive...

Sujet de discorde depuis de nombreuses années, l'écriture inclusive déchaîne toujours autant les passions. Son but est de réduire les inégalités de genre, en féminisant la langue. Cela passe par l'utilisation du masculin et du féminin en ajoutant des points ou traits d'union suivie de la lettre « e » à la fin des mots, ou en utilisant à suivre le masculin et le féminin (ex : les danseurs et les danseuses). Ce mouvement d'inclusivité passe aussi par l'usage du pronom personnel « iel », contraction des pronoms « il » et « elle », créé pour désigner une personne quel que soit son genre, utilisé le plus souvent pour parler d'une personne non-binaire.

Mais pourquoi pose-t-elle tant de problème ?

Adopter l'écriture inclusive reviendrait à avouer que la langue de Molière est trop arriérée, or, depuis plusieurs années des voix s'élèvent contre les fondements misogynes de la pratique de la langue telle que l'entend l'Académie Française. **Le fait de s'en prendre à la langue s'inscrit dans des revendications sociétales plus profondes autour de la question du genre.** Jugée comme illisible ou un effet de mode, l'écriture inclusive pourrait pourtant réduire le nombre de stéréotypes véhiculés par le langage. Les excuses utilisées pour expliquer le refus d'utiliser l'écriture inclusive traduisent tout simplement une certaine crispation envers l'émancipation des femmes.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le débat revient sans cesse. En parallèle, il remet en question l'utilité du féminisme à notre époque, et la place de la femme dans notre société. Dans la même vision, le pronom personnel « iel », considéré comme difficile à utiliser et à prononcer, amène à parler de l'existence de personnes qui ne se ressentent ni homme ni femme, appelés personnes non-binaires. Très peu considérée, la création d'un pronom pour s'adresser à elle devrait pourtant prouver l'existence de ce groupe minoritaire dans la population française. Pourtant il n'apparaît toujours pas dans les dictionnaires français (version papier). **Ce refus de l'adopter officiellement reflète une vraie peur du neutre.** En effet, si « iel » venait à entrer officiellement dans la langue française, son utilisation ne respecterait pas la règle du masculin qui l'emporte sur le féminin. Vu comme trop « woke », cette transition consciente de la langue française révèle le besoin de changement « radical » pour les luttes féministe mais aussi LGBTQIA+. Malgré les progrès que l'on peut constater, le féminisme et la lutte LGBTQIA+ ont toujours leur place dans notre société. Or, **aujourd'hui il n'est plus seulement question d'obtenir des droits mais de changer les moeurs.** Pour cela, des changements dans les fondements de notre pays doivent être fait. L'écriture inclusive prouve bien que les minorités ont encore du chemin à faire pour assister à de vraies avancées dans notre société.

■ Aurelane Combes

A chuva é vida

Antes mesmo de chegar na Bretanha, eu já sabia que eu iria me deparar com o clima úmido e chuvoso da região, e que eu precisaria me acostumar com as chuvas diárias, o que difere totalmente da minha realidade no Brasil, especialmente da região do Nordeste brasileiro, onde sempre está calor durante o ano inteiro e raramente chove. Nos meus primeiros dias aqui na França, eu ouvi alguns relatos de pessoas reclamando do céu cinza e das constantes chuvas do inverno, mas é difícil para mim acreditar que isso seja algo ruim, principalmente considerando que vim de uma realidade em que a chuva é algo tão raro e representa uma esperança de melhores dias que estão a chegar. Sem chuva,

o Sertão permanece seco, os animais famintos, não há colheita, as árvores com os galhos nus, sem cor, sem vida. Quando a tão esperada chuva chega, é motivo de festa e alegria. A paisagem muda completamente, os reservatórios de água se enchem, as mães correm para tirar a roupa do varal, as crianças tomam banho de chuva, enquanto outros preferem ficar em casa para aproveitar o conforto desses raros momentos. O que melhor expressa esse sentimento de felicidade é uma memória do meu avô ligando do interior apenas para dizer que o açude estava cheio novamente : « O Araras sangrou ! », como ele dizia. A vida voltou e se o açude sangrou, então é porque ele está vivo.

La pluie est vie

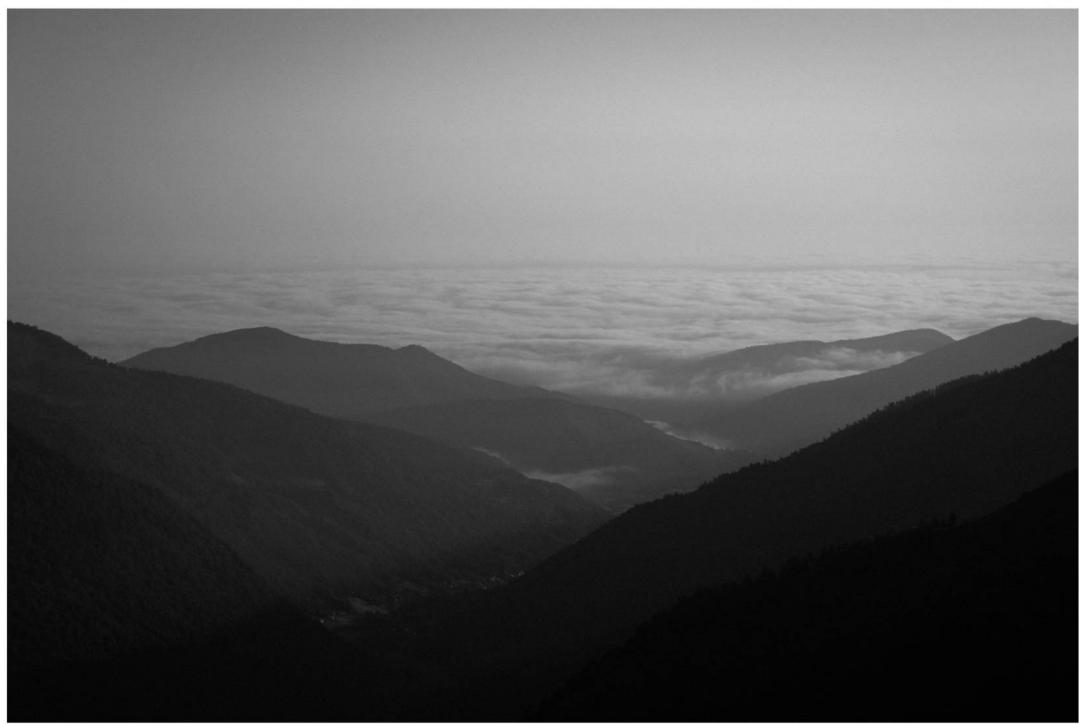
Même avant d'arriver en Bretagne, je savais déjà que j'irais trouver le climat humide et pluvieux de la région, et que j'aurais besoin de m'habituer à ces pluies quotidiennes, ce qui diffère totalement de ma réalité au Brésil, spécialement dans la région du Nord-Est brésilien, où il fait toujours chaud pendant toute l'année et presque ne pleut jamais [sic.]. Dans mes premiers jours ici en France, j'ai entendu des récits de gens en se plaignant du ciel gris et des constantes pluies à l'hiver, mais c'est difficile pour moi de croire que c'est quelque chose de mauvais , principalement en considérant que je viens d'une réalité dont la pluie [sic.] est si rare et représente un espoir pour des jours meilleurs que sont à venir. Sans la pluie, le Sertão¹ reste sec ,

les animaux affamés, il n'y a pas la récolte, les arbres ont des branches nues, sans couleur , sans vie. Quand la pluie tant attendue arrive , c'est un motif de fête et de joie. Le paysage change complètement, les réservoirs de l'eau se remplissent, les mères courent pour enlever les vêtements de la corde à linge, les enfants prennent un bain de pluie tandis que d'autres préfèrent rester à la maison pour profiter du confort de ces rares moments. Ce qui exprime le mieux ce sentiment de bonheur est la mémoire de mon grand-père qui appelait de la campagne juste pour dire que le barrage était rempli à nouveau : « L'Araras² a saigné ! », comme il disait, La vie est retournée et si le barrage saigne, alors c'est parce qu'il est vivant [sic.].

■ Clara Ximenes.

¹ Aussi appelé « L'arrière-pays » Zone géographique du Nord-est du Brésil au climat semi-aride et sec.

² Nom du barrage localisé à la ville de Varjota et le quatrième plus grand réservoir d'eau douce de l'État du Ceará et approvisionne plusieurs communes autour de lui.





Focale

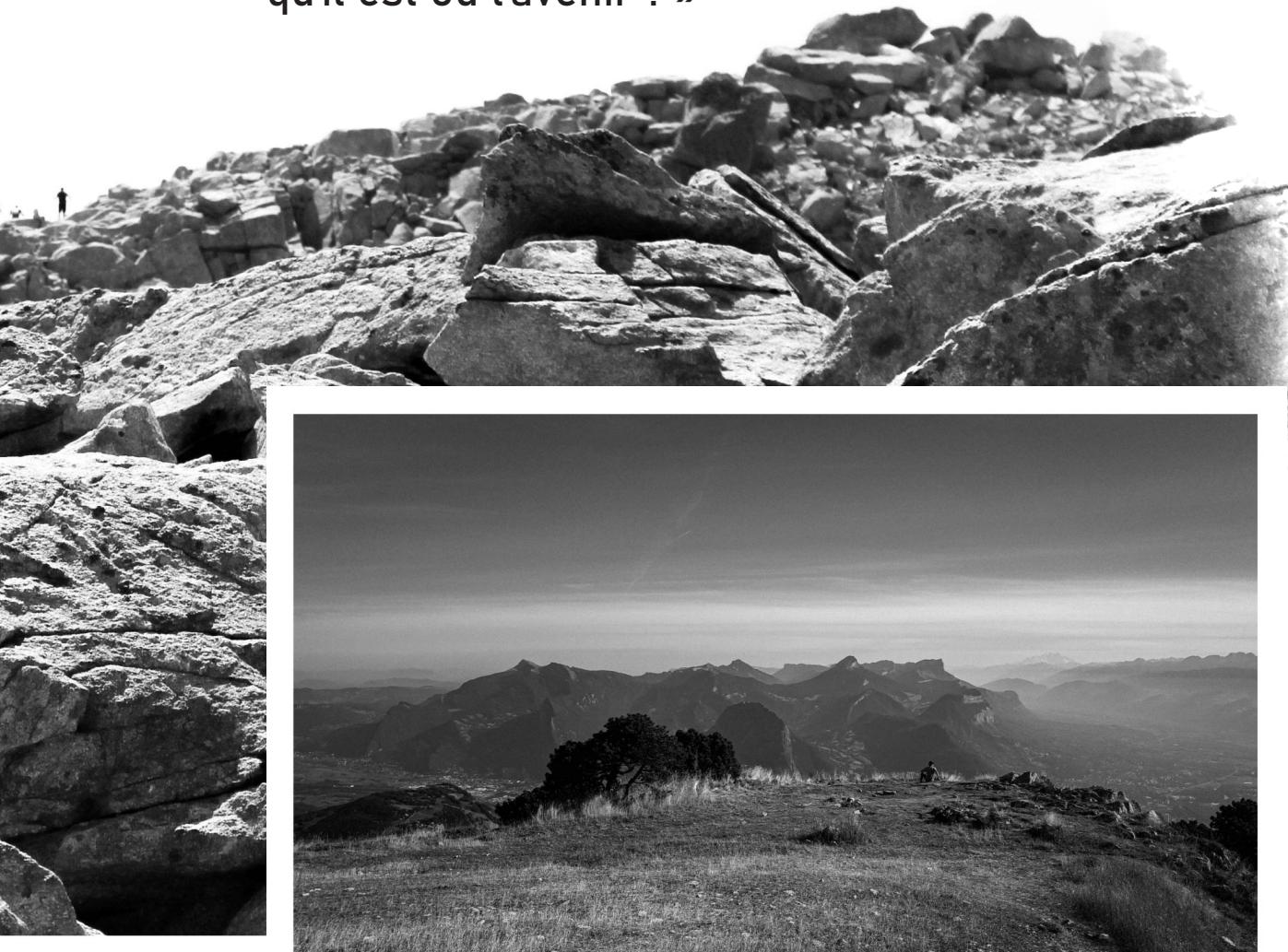


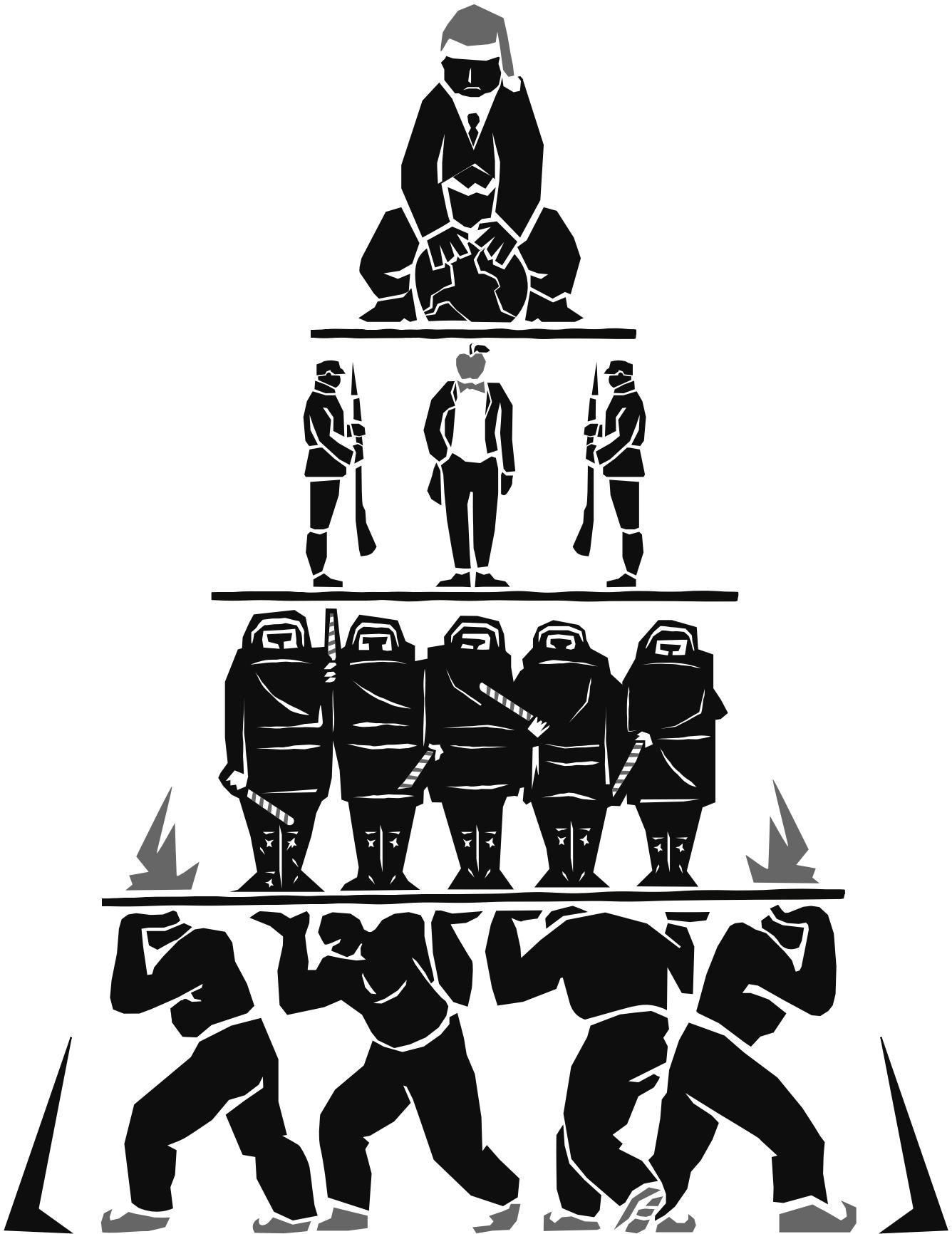
« Tu le vois le torrent ? dit-il.



Mettons que l'eau, c'est le temps qui coule :

si l'endroit où nous sommes, c'est le présent, tu dirais
qu'il est où l'avenir ? »





@baluchon.graphisme

MON BEAU SAPIN



lagrafejournal@protonmail.com



@lagrafejournal



lagrafejournal.com



Local B302